



*Procès-verbal*  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*de l'École de la Nacelle*

No de la  
résolution ou  
annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS**  
**ÉCOLE DE LA NACELLE**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 12 juin 2024, à 18h30  
au local polyvalent de l'école de la Nacelle.

**MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

	Présent	Absent		Présent	Absent
Véronique St-Germain	x		Mélanie Bédard	x	
Sandra Poirier	x		Dominique Pelletier	x	
Marie-Ève Labrie	x		Marie-Pierre L'Hébreux	x	
Annie Bellavance	x		Nathalie Prémont (substitut)		x
Audrey Roberge	x		Caroline Duchesne	x	
Jessica Raymond	x		Martine Nadeau	x	
Jolyane Roberge (substitut)		x	Marie-Claude Ouzilleau	x	
Patricia Laflamme (substitut)		x	Marie-Hélène Dubé (dir.)	x	

-----

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM ; 18H15**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – ADOPTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Annie Bellavance  
**APPUYÉ DE** Mme Jessica Raymond

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**3. DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE 8 MAI 2024 – ADOPTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Martine Nadeau  
**APPUYÉ DE** Mme Sandra Poirier

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL – INFORMATION**

Anglais intensif : Deux modèles ont été présentés (1 journée/1 journée ainsi qu'un horaire en journée cycle 1 cycle/1 cycle). Le modèle 1 jour/ 1 jour a été voté en majorité par le personnel enseignant. Ce modèle a été choisi plus particulièrement afin de pouvoir enseigner aux enfants à un rythme plus régulier et cela était plus favorable pour les évaluations.

CE-23-24-038

CE-23-24-027



*Procès-verbal*  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*de l'École de la Nacelle*

CE-23-24-028

**5. PAROLE À L'ASSEMBLÉE – INFORMATION**  
**AUCUN**

**6. ORGANISATION SCOLAIRE 2024-2025 – INFORMATION**

Les prévisions pour l'année scolaire ont changé et peuvent être sujet à changement jusqu'à la rentrée scolaire 2024-2025. Le prochain portrait est à la mi-août. Il n'y aura plus de classe 4 ans. Les classes seront réparties : 3 groupes de préscolaire 5 ans, 2 groupes de 1<sup>e</sup> année, 1 classe de 2<sup>e</sup> année, 1 classe de 2-3<sup>e</sup> année, 1 classe de 3<sup>e</sup> année, 1 classe de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année, 1 classe de 4<sup>e</sup> année, 1 classe de 5<sup>e</sup> année, 1 classe de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année, 1 classe de 6<sup>e</sup> année et 3 classes d'adaptation pour un total de 16 classes. Les classes de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année et de 6<sup>e</sup> année seront en anglais intensif.

**7. FRAIS CHARGES AUX PARENTS 2024-2025 – APPROBATION**

Il y a eu quelques changements sur la liste 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année et la liste de 6<sup>e</sup> année.

Tableau matériel didactique :701-702 -703 pas de changement. Préscolaire 5 ans : matériel de base, 1<sup>e</sup> année : on ajoute des cahiers, 2<sup>e</sup> année : même matériel que les classe de 1<sup>e</sup> année, car on poursuit le cycle. 3<sup>e</sup> année : on retire le cahier Jazz, car on travaille davantage avec la littérature jeunesse. On garde un petit cahier de grammaire. On dépasse le montant autorisé de 9,00\$.

La classe de 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> année : les élèves de 3<sup>e</sup> année auront un combo univers social/sciences

La classe de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année : les élèves n'auront pas le cahier de sciences. Ils feront de la science, mais autrement notamment avec la boîte à sciences.

Les élèves de 4<sup>e</sup> année dans la classe de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année n'auront pas de cahier de science.

Les élèves de 4<sup>e</sup> année : le coût dépasse un peu. Les concepts de science ne sont pas les mêmes en 3<sup>e</sup> année et en 4<sup>e</sup> année, ce qui fait en sorte que les enseignantes préfèrent ne pas avoir de restrictions avec des cahiers pour enseigner la matière.

5<sup>e</sup> année : on arrive au montant, 5<sup>e</sup> de la 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année : cahier d'anglais intensif de plus

6<sup>e</sup> année : même liste que les 5<sup>e</sup> année de la classe de 5-6 année : dépasse un peu.

Pour cette année le montant attribué à chaque groupe sera maintenu.

Les listes de 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année dépassent les montant maximum. Les membres du CÉ proposent de les adopter avec les montants en dépassement pour 24-25.

À la lumière du constat de cette année le montant a dû être révisé pour l'an prochain :

1<sup>e</sup> cycle : 80\$

2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> cycle : 120\$

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Audrey Roberge

**APPUYÉ DE** Mme Caroline Duchesne



*Procès-verbal*  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*de l'École de la Nacelle*

CE-23-24-029	<p><b>8. LISTES FOURNITURES SCOLAIRES 2024-2025 - APPROBATION</b></p> <p>Liste de 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année : le matériel a été uniformisé</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Martine Nadeau <b>APPUYÉ DE</b> Mme Dominique Pelletier</p>
CE-23-24-030	<p><b>9. PLAN D'ACTION POUR UN MILIEU SAIN ET SECURITAIRE 2024-2025 – APPROBATION</b></p> <p>Afin de préciser les devoirs et les responsabilités des écoles et de tous les acteurs scolaires concernés par des situations de violence et d'intimidation, le gouvernement du Québec a adopté, en juin 2012, la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école qui est venue modifier la Loi sur l'instruction publique. Celle-ci demande à chaque école d'élaborer un Plan de lutte dont l'objectif est de prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence et plus précisément, à faire de l'école un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire, de manière à ce que tout élève qui la fréquente puisse y développer son plein potentiel, à l'abri de toute forme d'intimidation ou de violence. Tout membre du personnel d'une école doit collaborer à la mise en œuvre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence et veiller à ce qu'aucun élève de l'école à laquelle il est affecté ne soit victime d'intimidation ou de violence.</p> <p>Les personnes siégeant sur le comité en charge du plan de lutte sont : Véronique Gagné (enseignante), Alexanne Demers-Potvin (éducatrice spécialisée) et Julie Roy (éducatrice au service de garde).</p> <p>Le nouveau canevas pour les régions 03-12 du plan d'action a été complété et présenté.</p> <p>Date d'évaluation à la première rencontre CÉ en 2025</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Sandra <b>APPUYÉ DE</b> Mme Mélanie Bédard</p>
CE-23-24-031	<p><b>10. RÈGLES DE CONDUITE 2024-2025 – APPROBATION</b></p> <p>Même document que l'an passé, définition des termes Intimidation préoccupe les parents, c'est rarement de l'intimidation, mais plutôt des situations conflictuelles qui sont tout de même toujours prises au sérieux et traitées par les intervenants de l'école On prend toujours le contexte de vie de l'enfant en considération dans les interventions La collaboration des parents est importante et indispensable</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Mélanie Bédard <b>APPUYÉ DE</b> Mme Marie-Ève Labrie</p>



*Procès-verbal*  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*de l'École de la Nacelle*

CE-23-24-032

**11. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024-2025 – ADOPTION**

Mercredi 11 septembre 2024 à 18H00 : assemblée générale des parents

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Marie-Pierre L'Hébreux  
**APPUYÉ DE** Mme Audrey Roberge

CE-23-24-033

**12. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE 2023-2024 – ADOPTION**

Cette année, le thème principal fut la sérénité.

Au cours de la dernière année scolaire, le conseil d'établissement a tenu 5 séances régulières. Les quatre premières rencontres ont eu lieu au local Polyvalent de l'école et la dernière au Délice d'Angkor. Les principaux dossiers traités lors de ces rencontres, soit à titre d'approbation, d'adoption ou d'information, sont les suivants : budget, organisation scolaire, activités éducatives, vie à l'école, service de garde, etc.

Certains dossiers ont particulièrement retenu l'attention des membres du conseil d'établissement cette année. Soulignons notamment :

1. Discussions sur la sécurité aux abords de l'école
2. Discussions sur les offres de conférences/services aux parents
3. Discussion sur le modèle d'anglais intensif
4. Les différentes campagnes de financement

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Mélanie Bédard  
**APPUYÉ DE** Mme Caroline

**13. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS – INFORMATION**

31 mai : Olympiades canadiennes des métiers pour le 3e cycle, 14 juin : sortie en vélo pour le 3e cycle, 17 juin : après-midi des finissants, 18-19-20 juin : voyage à Ottawa, 21 juin : Fête de fin d'année

Mme Amélie : spectacle de la chorale, 4 juin : spectacle, 6 juin : fanfare,  
2-3e cycle : Lucas Jalbert (bédéiste), 3e année : école de rêve (présentation orale en équipe et composition écrite), lecture d'un roman : civilisation ancienne (recherche fait par les élèves), 14 juin : 3e- 4e : centre historique de Ste-Foy, 17 juin : visite d'un policier( prévention en sécurité), 4e année : ils ont terminé aujourd'hui les examens  
Tournoi de dek-hockey , 4 km de la santé, 1re – 2e année , 702-703: sortie au PEPS  
Suivi du cabanon : tablettes installées, maternelle : sortie au parc Champigny

**14. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DES PROFESSIONNELS – INFORMATION**

Les prévisions pour l'an prochain en orthopédagogie : 80% et une autre à 60%.

La psychoéducation 50%  
L'orthophonie réseau 50%

**15. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN – INFORMATION**

Le bassin des TES sera le 26 juin

Mme Séverine (secrétaire) sera là jusqu'au 8 juillet en remplacement

**16. PAROLE À LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE – INFORMATION**

Le bassin a eu lieu le 11 juin, L'équipe reste intacte, 1 nouvelle éducatrice, 2 postes de 17h35, 1 poste de 35 heures

64 heures d'ajout pour l'aide à la classe par des éducatrices du SDG

Journée pédagogique du 25 juin : 33 inscriptions et 26 juin : 37 inscriptions

**17. PAROLE À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE – INFORMATION**

Bassin au mois de juin, 3 enseignantes quittent ; 2 pour une nouvelle école et une à la retraite. Trois nouvelles enseignantes ont pris leur poste à compter de l'an prochain.

À venir : contrat enseignant, les tâches de spécialistes, 1 contrat en anglais, 1 enseignante à 100% en musique.

Les TES sont sollicités pour accompagner pour les sorties.

Confection des groupes lors des journées pédagogiques avec les intervenants de l'équipe école.

Les plans d'intervention sont terminés.

27 mai : visite de M. Drainville, Mme Biron ainsi que l'EDTEQ: utilisation des technologies dans le milieu scolaire. Il y a eu des présentations de la part des élèves de 5e année, une classe d'adaptation scolaire et une activité au gymnase.

Il y aura un camp de jour durant l'été à l'école.

**18. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS – INFORMATION**

Il y a eu beaucoup de questions sur l'anglais intensif.

**19. INFORMATION DU/DE LA PRÉSIDENT(E) – INFORMATION**

Pour la fête de fin d'année : horaire pour les bénévoles

6 stations : dessins et barbe à papa, jeux gonflable, jeux de cour, katag, disco, jeux de société.

**20. DIVERS**

Donnez la feuille pour les frais de déplacement s.v.p.

Question posée : donation pour les arbres (cour d'école)

**21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Dominique Pelletier

**APPUYÉ DE** Mme Caroline Duchesne

**QUE la séance soit levée à 20h45**

**Adopté à l'unanimité**

CE-23-24-034

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Direction